

Consulter la carte interactive et le rôle d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut

1. Pour consulter la carte interactive et le rôle d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut, rendez-vous au <u>vss.ca/role</u>. Vous arriverez sur cette page :



2. Descendez dans la page et cliquez sur le 3<sup>e</sup> bouton, intitulé **Consulter la** cartographie et le rôle d'évaluation de la MRC des Pays-d'en-Haut.

Saint-Sauveur		En vertu de la Loi sur la Fiscalité Municipale @, l'évaluation foncière est sous la responsabilité de la Municipalité Régionale de Comté (MRC). La Ville de Saint-Sauveur n'a aucun droit de regard sur l'établissement des valeurs inscrites au rôle.	
Services aux citoyens	+	La MRC des Pays-d'en-Haut a ainsi confié à la firme d'évaluateurs agrées ÉVIMBEC la gestion de l'évaluation foncière sur l'ensemble du territoire. Les évaluateurs agréés sont les seules personnes habilitées à apporter une modification au rôle d'évaluation.	
Loisirs et culture Ville	+	Pour toute question concernant votre évaluation foncière, vous pouvez rejoindre le service d'évaluation foncière au 450 229-6637, poste 112 ou par courriel à karine ethier@evimbec.ca.	
Nous joindre		Consulter un rôle d'évaluation - gratuit 🥴	
		Consulter un rôle déveluation * - payant 🖉	
Je suis un citoyen Geo Je suis un visiteur		Informations utiles	

3. Vous arriverez sur la page suivante. Cliquez sur **J'accepte**.



4. Cliquez sur le bouton vert dans le coin supérieur droit.



 Une fenêtre intitulée Recherche de propriétés s'affichera. Vous pouvez alors chercher une propriété par son matricule, son adresse ou son numéro de lot. Sélectionner l'onglet de votre choix et entrez les renseignements demandés, puis cliquez sur le bouton vert **Rechercher**.



6. La carte interactive apparaîtra. La propriété que vous recherchiez sera entourée de vert et la fiche du rôle simplifié s'affichera à droite.



7. Pour connaître le zonage de la propriété recherchée, ouvrez le menu déroulant situé à gauche de la fiche du rôle simplifié.



 Une fois ce menu ouvert, dans la section Évaluation foncière, assurez-vous que l'option Unités de voisinage est décochée.
Puis, dans la section Autres, cochez Zonage. Le zonage de la propriété recherchée apparaîtra automatiquement. Il s'agit d'un code composé de lettres et



 Il ne vous reste plus qu'à trouver la grille correspondant à votre recherche. Pour ce faire, rendez-vous au <u>vss.ca/zonage</u>. Une grille de zonage s'affichera. Appuyez simultanément sur les touches CTRL et F de votre clavier si vous utilisez un PC, ou Command et F si vous utilisez un Mac pour ouvrir la barre de recherche dans la partie supérieure de votre écran.



 Inscrivez-y votre code de zonage tel que vu à l'étape 8, <u>en remplaçant le tiret entre</u> <u>la lettre et les chiffres par un espace</u>, puis appuyez sur la touche Entrée de votre clavier.

Le document affichera automatiquement la page liée à votre code de zonage. Bonne lecture!



Pour plus d'information, contactez le Service de l'urbanisme au 450 227-0000, poste 2500 ou au <u>urbanisme@vss.ca</u>.